



VILLE DE
Millau

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....27
Votants.....35

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Bérénice LACAN, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur DURAND

Délibération numéro :
2020/145

Mandat spécial à Madame Catherine JOUVE - Déplacement à Mouans-Sartoux (06) pour sa participation à la 1ère université d'été de la maison d'Education à l'Alimentation Durable

ETAIENT EXCUSES : Didier DAURES, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Karine ORCEL

PROCURATIONS : Didier DAURES pouvoir à Bernard GREGOIRE, Yannick DOULS pouvoir à Aurélie ESON, Marie-Eve PANIS pouvoir à Valentin ARTAL, Séverine PEYRETOUT pouvoir à Michel DURAND, Charlie MEDEIROS pouvoir à Corinne COMPAN, Fabrice COINTOT pouvoir à Jean-Pierre MAS, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE pouvoir à Corine MORA, Karine ORCEL pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - La Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : jeudi 24 septembre 2020, que la convocation du conseil avait été établie le jeudi 10 septembre 2020

La Maire



Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment pris en ses articles L2123-18-1,

Vu la délibération n°2019/101 du 23 mai 2019 relative aux frais de missions des agents municipaux et des élus,

Considérant que le remboursement des frais de déplacement se fait sur la base d'un ordre de mission, de manière forfaitaire pour les frais inhérents aux repas, hébergement et indemnités kilométriques, et sur présentation de justificatifs pour les frais réels de participation/d'inscription au motif du déplacement, de transport en commun et de stationnement,

Considérant que la ville de Millau est investie, au travers de sa cuisine centrale, dans un projet d'éducation à l'alimentation durable et qu'elle souhaite à ce titre construire une politique publique de l'alimentation sur son territoire,

Considérant que la ville de Millau a souhaité prendre part à la première Université d'été de la Maison d'Education à l'Alimentation Durable (MEAD) qui s'est déroulée à Mouans-Sartoux, dans les Alpes Maritimes, les 3 & 4 septembre,

Considérant que Madame Emmanuelle GAZEL, Maire de Millau, a délégué sa représentation à Madame Catherine JOUVE en tant que Conseillère municipale déléguée à l'écologie,

Considérant que ce déplacement s'est déroulé du jeudi 3 septembre au vendredi 4 septembre inclus, il convient de donner mandat à l'élu pour son déplacement à Mouans-Sartoux (06) dans le cadre de cette mission et de prendre en charge les frais de déplacement inhérents à celle-ci,

En conséquence, après avis de la commission ressources humaines en date du 1er septembre 2020, le Conseil municipal décide :

1. De donner mandat spécial à Madame Catherine JOUVE, pour son déplacement à Mouans-Sartoux (06) et de prendre en charge les frais inhérents à ce déplacement,
2. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.
3. D'adopter la présente délibération à :
 - 28 voix pour
 - 7 *abstentions* (Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Bérénice LACAN, Karine ORCEL)

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL



La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée